

QUATORZIÈME ANNÉE - N 4.746

ABONNEMENTS:

Table with 3 columns: Abonnement type (Nivernais, Autres départements, Union Postale), Durée (1 an, 6 mois, 3 mois), and Prix.

LETTRÉ DE PARIS

Nous et l'Angleterre

Où l'on voit que la politique suivie par le Premier anglais est condamnée et condamnée par les faits

Il est heureux, nous disait récemment un sénateur, que les médiocrités parlementaires aient consenti à se tenir pour un temps, à l'écart de toute conjuration contre le nouveau gouvernement.

Ce sénateur dit vrai. En effet, soit que l'on fréquente les couloirs du Sénat ou de la Chambre, il apparaît que partout la consigne est scrupuleusement observée qui consiste à ne rien dire, rien faire, rien tenter qui soit de nature à gêner en quoi que ce soit le labeur qui absorbe tous les moments du président du Conseil.

M. Poincaré, nous l'avons déjà dit, travaille obséquieusement à remettre de l'ordre dans les affaires du pays. Point n'est besoin de dire qu'il était grand temps qu'un homme capable prit en mains les responsabilités du pouvoir.

L'Angleterre, assurément, n'en pourrait dire autant. M. Lloyd George, qui préside au gouvernement de notre alliée, est un homme fort en ce qui concerne le moyen d'expédients. Mais ce moyen ne saurait produire de bons résultats.

La Grèce, notre débiteur européen, est dans une situation qui ne nous est désagréable. Elle subventionne la Grèce et l'encourage dans son attaque contre les Turcs. Les Grecs sont battus à plate couture.

En Angleterre, la crise économique s'aggrave de jour en jour. La cause est évidente. C'est la concurrence déloyale de l'Allemagne qui engage sa banqueroute.

Le président du Conseil, sur les instances de M. Maurice Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a décidé qu'un Conseil des ministres de jeudi ou de samedi, un projet de loi sera déposé qui permettra le vote d'urgence des crédits nécessaires.

Le maréchal Pétain pendant le défilé des troupes

LE RAPPORT DE M. JEANNENEY

LE RENFLOUEMENT DE LA B.I.C.

La parole de la France a été engagée d'une manière déplorable mais elle a été engagée.

Paris, 22 février. — On a distribué aujourd'hui aux sénateurs, le rapport de M. Jeanneney, sur le projet de loi voté par la Chambre, tendant à autoriser le gouvernement à engager des négociations avec le gouvernement chinois, pour sauvegarder les intérêts matériels et moraux de la France en Extrême-Orient.

Le gouvernement intervient donc officiellement, cette fois et fait voter le projet en question, à la Chambre. Il a pour but de ne laisser protester aucun engagement, même abusif, pris ou non par la France.

M. Jeanneney fait d'abord l'historique de cette indemnité. La part de la France s'élève encore à environ 400 millions.

Toutefois, M. Jeanneney pose au renflement de la Banque Industrielle de Chine, des conditions formelles. M. Jeanneney conclut à l'adoption du projet qui permettra au gouvernement de négocier avec le gouvernement chinois.

1. — Il faudra renouveler intégralement le haut personnel dirigeant et administratif. 2. — Le devoir impérieux du gouvernement sera de se renseigner avec certitude sur le projet qui doit être à combier, avant d'en compromettre l'existence.

3. — Il est inacceptable que, pour une somme de 300 millions, sur lesquels 68.396.625 francs restent à appeler, on sollicite le concours de l'Etat avant que les actionnaires aient été mis en demeure de libérer les actions.

4. — Le gouvernement devra exercer un droit de regard sur les propositions de règlement transactionnel présentées au tribunal de commerce et conditionnées par un apport minimum de 300 millions attendus de l'Etat.

5. — Le gouvernement devra obtenir qu'un contrôle efficace soit exercé sur la Banque, pour que la récupération de l'avance soit stipulée.

6. — Réviser le traitement de faveur accordé aux 3.000 actions de fondateur. On sait que chacune de ces 3.000 actions a droit à l'assemblée générale, à une voix et touchait en 1919 un dividende de 200 francs.

7. — Le gouvernement devra exercer un droit de regard sur les propositions de règlement transactionnel présentées au tribunal de commerce et conditionnées par un apport minimum de 300 millions attendus de l'Etat.

8. — Le gouvernement devra obtenir qu'un contrôle efficace soit exercé sur la Banque, pour que la récupération de l'avance soit stipulée.

9. — Réviser le traitement de faveur accordé aux 3.000 actions de fondateur. On sait que chacune de ces 3.000 actions a droit à l'assemblée générale, à une voix et touchait en 1919 un dividende de 200 francs.

10. — Le gouvernement devra exercer un droit de regard sur les propositions de règlement transactionnel présentées au tribunal de commerce et conditionnées par un apport minimum de 300 millions attendus de l'Etat.

LE FILS DE DON QUICHOTTE

LE CONFÉRENCE DE GENÈS

scra-t-e-le ajournée ?

Berlin, 22 février. — Dans la communication d'hier au gouvernement relative à l'ajournement de la conférence de Gènes pour les raisons exposées dans le mémoire de M. Poincaré, il est stipulé que plusieurs gouvernements ont déjà donné leur assentiment à cette proposition d'ajournement.

Parmi eux figurent le gouvernement roumain pour lequel la date primitive était fixée en raison des élections qui retiennent le président du Conseil, le gouvernement suisse et le gouvernement serbe-croate slovène.

Le président du Conseil, sur les instances de M. Maurice Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a décidé qu'un Conseil des ministres de jeudi ou de samedi, un projet de loi sera déposé qui permettra le vote d'urgence des crédits nécessaires.

Les drrapeaux des régiments dissous reposent aux Invalides

Paris, 22 février. — On apprend qu'un projet de loi sera déposé qui permettra le vote d'urgence des crédits nécessaires. Les Jeux Olympiques auraient lieu au Parc des Princes avec tout le lustre qui convient.

Les prochaines Olympiades auront lieu au Parc des Princes

Les drrapeaux des régiments dissous reposent aux Invalides

Paris, 22 février. — La commission sénatoriale des affaires étrangères a adopté le rapport de M. Reynaud sur la Banque Industrielle de Chine, approuvant l'entente en négociation du gouvernement français avec le gouvernement chinois pour rechercher une solution sauvegardant les intérêts matériels et moraux engagés.

Des arrestations

Paris, 22 février. — On apprend qu'un projet de loi sera déposé qui permettra le vote d'urgence des crédits nécessaires.

Les drrapeaux des régiments dissous reposent aux Invalides

Paris, 22 février. — La commission sénatoriale des affaires étrangères a adopté le rapport de M. Reynaud sur la Banque Industrielle de Chine, approuvant l'entente en négociation du gouvernement français avec le gouvernement chinois pour rechercher une solution sauvegardant les intérêts matériels et moraux engagés.

Les drrapeaux des régiments dissous reposent aux Invalides

Paris, 22 février. — La commission sénatoriale des affaires étrangères a adopté le rapport de M. Reynaud sur la Banque Industrielle de Chine, approuvant l'entente en négociation du gouvernement français avec le gouvernement chinois pour rechercher une solution sauvegardant les intérêts matériels et moraux engagés.

Le maréchal Pétain pendant le défilé des troupes



Nos élégantes à Auteuil

Où le maréchal Joffre visite son premier champ de bataille

Et comment un vieux sapeur le reconnut

Le maréchal Joffre a quitté Kobé il y a quelques jours, ainsi que nous l'avons annoncé. De tout ce qu'il a vu jusqu'à présent, les deux événements qui semblent avoir le plus émus l'ancien soldat dans son voyage en Extrême-Orient, se sont déroulés par l'empereur Kai-Sinh et surtout sa visite à la citadelle de Bai-Dinh.

Pour recevoir le maréchal Joffre, l'empereur d'Annam avait revêtu sa robe de brocatelle et le Dragon impérial et les caractères stylés qui présagent gloire et prospérité, la ceinture à deux rangs de perles, enturbanné de soie jaune. Il vint recevoir son illustre visiteur à l'entrée de la salle du Trône. Ses deux fils le suivaient en costumes d'apparat, constellés de pierreries, et ses ministres l'accompagnaient.

Quelques jours après, le maréchal se rendit à la pénétration à la citadelle de Bai-Dinh, qui, trente-cinq ans plus tôt, il avait vu le feu pour la première fois.

Entre le 1^{er} et le 23 janvier 1887, le capitaine Joffre, à la tête de cinquante sapeurs, avait été chargé de conduire les travaux du siège de Bai-Dinh. Il fallut, assécher les abords de la place fortifiée où l'ennemi avait tendu des inondations artificielles, débroussailler les tranchées et haies de bambous détruire par la mine les ouvrages faits avec des arroyos. Il permit ainsi, trois semaines plus tard, aux marsoins, légionnaires, zouaves et tirailleurs de la colonie Brissaud d'emporter à l'assaut cette citadelle forte de 2.000 pirates.

C'est avec une profonde émotion que le maréchal Joffre, entouré de militaires qui lui rendaient les honneurs, a revu les épaisses murailles de pisé, hérissées de bambous de la citadelle dont il avait forcé la résistance. Parmi les spectateurs se trouvait un ancien combattant indigène, dévoué de la mêlée militaire, qu'il avait reçu à Bai-Dinh de la main même du capitaine Joffre.

Le maréchal fit appeler le vieux sapeur et lui demanda s'il le reconnaissait. Le vieux soldat n'hésita pas à répondre affirmativement, mais il ajouta : — Mon ancien chef avait autrefois toute sa barbe au menton.

Le maréchal Joffre reconnut, en riant, que c'était exact et, après avoir décoré le vieux soldat, l'embrassa sur les deux joues.

La loi de huit heures

Paris, 22 février. — La commission du travail, réunie sous la présidence de M. Duval Arnaud, a continué l'étude des propositions relatives à la loi de huit heures.

Elle a entendu M. Marcellet, auteur d'une proposition de résolution impliquant le maintien intégral de la loi et invitant le gouvernement à en régler l'application en modifiant les règlements de manière à accorder à chaque industrie le nombre d'heures qui lui est actuellement nécessaire.

La commission a entendu ensuite M. Albert Peyronnet, ministre du travail qui a déclaré que rien ne modifierait une révision de la loi du 23 avril 1919.

Cette loi, en effet, a-t-il dit, possède une sagesse suffisante pour permettre, selon les industries, et les régions, l'adoption de principe qu'elle dicte aux exigences de la production.

La crise italienne sera-t-elle dénouée ?

On envisage une combinaison Orlando de Nicolas-Titoni

Rome, 22 février. — La crise italienne persiste et se complique. La majorité des parlementaires consultés par le roi avait bien indiqué M. Giolitti comme seul capable de former un cabinet vraiment ferme contre lui et ont désigné M. Orlando et M. de Nicola. Certains ont même mis en avant le nom de M. Benedetto, ministre du travail, un homme nouveau qui n'a pas eu le temps encore de s'attacher des sympathies.

M. Giolitti, de son côté, invité à constituer un ministère, a voulu s'assurer la collaboration d'anciens présidents du Conseil et de leaders politiques et, notamment, de MM. Orlando et de Nicola. Mais ceux-ci, malgré les pressantes instances du souverain, ont refusé tout concours. M. Giolitti a donc renoncé à sa mission.

On envisage seulement comme possible une combinaison Orlando de Nicola Titoni, dans laquelle M. Orlando prendrait la présidence du Conseil sans portefeuille.

De son côté, le Giornale d'Italia, se faisant l'écho de bruits de couloirs, dit que c'est le refus de M. de Nicola d'entrer dans le ministère Orlando qui contraint ce dernier à se résigner.

Le Giornale d'Italia recueille encore cet autre bruit : Etant donnée l'impossibilité de résoudre constitutionnellement la crise et après avoir épuisé pour le faire tous moyens et interventions légales, le Gouvernement aurait en mains tous les éléments pour prior le don des anciens présidents du conseil de former un cabinet et de dissoudre la Chambre.

Le Carnaval de Nice



Selon le rite traditionnel, Carnaval XLIV a fait sa rentrée triomphale dans la belle ville de Nice. Un hérald a annoncé un message adressé à une foule de bourgeois et de bourgeois de Nice par le roi des cortèges étrangers des cinq parties du monde qui ne sont point d'ici.

Le délégué des soviets doit nécessairement se rendre à Angers, où il visitera plusieurs établissements agricoles et horticoles, en vue d'étudier les moyens de réapprovisionner la Russie en grains et en plantations de toutes espèces.

Deux aviateurs se tuent

Thiersville, 21 février. — Cet après-midi, à 15 heures, un avion monté par les lieutenants Ledouff et Pédjand Volley, s'est élevé au-dessus du terrain d'aviation de Russy, Yvelines, à 30 mètres d'altitude environ, et il a pris feu et s'est écrasé sur le sol. Les deux aviateurs ont été tués.

M^{me} Héon, morte au Canada

n'avait de commun avec la fiancée disparue que le nom !...

Paris, 22 février. — Un ancien industriel vient de faire connaître que la dame Héon, dont on a signalé la mort au Canada est une de ses parentes. Il en a fourni l'état-civil complet, et elle n'a de commun que le nom avec la fiancée de Landru.

« Je suis victime de la fatalité »

Versailles, 22 février. — Landru a reçu dans la soirée la visite de ses deux fils à la prison Saint-Pierre. M^{me} Navières du Treuil les accompagnait. Landru a eu un long entretien avec ses enfants au cours duquel il n'a cessé de protester de son innocence. M^{me} Navières du Treuil a fait part à Landru du fait que la femme Héon de Montredon n'avait rien de commun avec celle qu'il connaissait jadis.

« Que voulez-vous, M^{me}, répondit Landru, je suis une victime de la fatalité. Avant de quitter ses deux fils, Landru leur a recommandé d'avoir beaucoup de courage.

Le prix Henri Gervais

Paris, 22 février. — L'Académie d'agriculture de France a décerné le prix Henri Gervais (500 francs), à M. Joseph Roy Chevreton, propriétaire viticole à Tracy-le-Dort (Côte-d'Or), pour ses remarquables mérites comme viticulteur et par ses publications concernant la viticulture.

Les nouveaux incidents de Gleiwitz

Berlin, 22 février. — Le général commandant les troupes françaises du district de Gleiwitz a fait publier, ce matin, en première page, par les journaux de Haute-Silésie, en vertu de l'état de siège, le communiqué suivant :

Le 19 février, une altercation s'est produite entre des civils pris de boisson et des soldats français, également pris de boisson.

Au cours de la bagarre, un agent de police qui voulait rétablir l'ordre a été blessé mortellement par un soldat à coups de revolver.

Le coupable a été arrêté immédiatement. Il sera traduit devant un Conseil de guerre. Le gouvernement allemand s'est mis en rapport avec la commission interalliée d'Oppein, en vue d'une enquête sur les nouveaux incidents de Gleiwitz.

Prévisions météorologiques



Le maréchal Pétain pendant le défilé des troupes

Une découverte qui doit révolutionner l'aviation moderne : L'AVION SANS MOTEUR

Les Allemands ont réalisé ce type d'avion et plusieurs essais ont été concluants

Dans une étude très documentée que publie « Marseille-Auto » le docteur Amans appelle l'attention sur l'importance générale insoupçonnée chez nous, des résultats obtenus, en Allemagne, avec les « Motorlosen Chuzeng » (machine à volets sans moteur). En de ces engins à parcourir 7.800 mètres, en descendant d'une colline, d'une hauteur de 500 mètres. Cette trajectoire, comparée à dix mètres franchis par notre « Aviette » doit faire réfléchir ceux qui ont pour mission de surveiller ce qui se passe chez nos voisins. De prime abord, il ne s'agit que de vols plans, de manœuvres d'atterrissage, comme dans les expériences anciennes de François Le Bris, de Lilienthal, de Chanute, ou encore dans les descentes de moteur éteint, des aéroplanes actuels. Cependant, les Allemands ne donnent pas une idée exacte des tendances et des buts.

Le vol passif

On peut, en locomotion aérienne par le « plus lourd que l'air », distinguer le « vol actif », celui qui est produit par l'énergie interne de l'appareil (moteurs ou moteurs), et le « vol passif », commandé par une force externe (courants aériens). En réalité, le vol est à la fois actif et passif, et d'ailleurs une autre force, la pesanteur, est toujours présente. La pesanteur est constante, mais les courants d'air sont très variables, de direction et d'intensité, et l'on ne saurait compter sur leur utilisation exclusive pour assurer le fonctionnement régulier d'un service aérien. Il y a, néanmoins, en France et ailleurs, des enthousiastes du vol sans moteur, en imitation du vol à voile. Les écrits de Mouillard n'ont pas pu contribuer à créer cet engouement, mais les admirateurs du vautour et de l'albatros oublient de regarder les peccateurs de ces deux espèces : si la nature leur a octroyé de pareils muscles, c'est apparemment pour qu'ils s'en servent, à l'occasion, et, de fait, quand le milieu atmosphérique cesse d'être favorable au vol à voile, les deux volatiles battent de l'aile.

Il faut reconnaître que cet effort paraît leur coûter, car le vautour, surtout, préfère rester perché, plutôt que de faire du vol par battements. Mais, quoi qu'il en soit, nous voyons bien que si le vol sans moteur est une utopie, il y a tout de même intérêt à se servir du moteur le moins souvent possible. De même, en navigation aquatique, un navire exclusivement à voile est immobilisé en temps calme ; il est indispensable d'y ajouter un moteur, si l'on veut sortir par tous les temps, mais le clipper idéal est celui qui fait le moins souvent usage de son hélice.

La finesse du vol

La qualité essentielle de l'avion sans moteur, c'est la finesse, le rapport de la traînée à la montée ; l'appareil est d'autant plus fin qu'il éprouve moins de résistance à filer dans l'air. A la fin du XVII^e siècle, Cayley, observant un vol plan de corbeau, avait noté un angle de 6° seulement au-dessous de l'horizon de départ, ce qui correspond à un rapport de 10 %. Ce rapport avait été trouvé aussi au laboratoire ; mais, en réalité, avant la guerre, le rapport d'un avion en plein vol était plutôt de 20 %. M. Bréguet pense que l'on arrivera à 5 %. Dans ces conditions, le propulseur n'aurait à donner qu'une poussée de 50 kilos par tonne, et l'on comprend l'importance supérieure de l'aéroplane à moteur glisseur sur un hélicoptère. On comprend aussi l'acharnement que mettent aujourd'hui les Allemands à perfectionner la finesse.

Sacrifier la vitesse à la montée

Le Rhön est le nom de la colline d'où descendent les avions concurrents. Il s'agit d'atterrir le plus loin possible, et certains ont réalisé le rapport de 6 %. Les oiseaux font certainement mieux, mais en faisant jouer les muscles manœuvriers : tâches de la monter. C'est d'ailleurs à qui tendent les expériences en cours : on ne se contente pas de perfectionner des formes rigides, on cherche à modifier en cours de vol. On essaie, par exemple, de remonter plus haut que le sommet du Rhön en utilisant les pulsations de l'atmosphère ; certaines ailes sont susceptibles de flexion et d'extension, probablement aussi d'une rotation longitudinale, ce qui permet, à un moment donné, de freiner ou de monter plus haut, en sacrifiant la vitesse à la hauteur.

Les appareils du Rhön marquent une étape

Cette dernière manœuvre caractéristique aussi les aviettes, ou bicyclettes à ailes : le cycliste « tricote », puis, quand il est à son maximum de vitesse, il augmente l'incidence des ailes ; si le mouvement est bien exécuté et la vitesse suffisante, l'appareil monte, et l'on peut dire que l'homme a décollé par ses propres muscles ; mais peut-on réellement appeler cela un vol ? C'est tout au plus un exercice de réglage de l'incidence des ailes, pour les débutants dans l'art du vol plané. Ce n'est point, comme on l'a écrit dans « l'Auto », un but dont les appareils du Rhön seraient une étape intermédiaire ; c'est plutôt l'inverse, et les appareils du Rhön sont d'une classe supérieure.

CREDIT NATIONAL pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

ÉMISSION de BONS DÉCENNAUX 6% de 500 fr.

rapportant 30 francs d'intérêts annuels nets de tous impôts présents et futurs, payables par semestre et d'avance, les 5 août et 5 février de chaque année. Ses bons seront remboursés au gré du porteur : Soit à 500 francs, le 1^{er} février 1931 ; Soit à 507 fr. 50, le 1^{er} février 1932 ; Soit à 525 francs, le 1^{er} février 1933. Prix d'émission : 497 francs Net à verser : 482 francs compte tenu du coupon au 5 février 1922. La souscription sera ouverte le 1^{er} février. DIGOIN On trouve à PARIS-CENTRE en vente chez Madame veuve CAULTY, angle de la rue Basse et avenue de la Gare.

SAVOIR C'EST POUVOIR

Comment fonctionne le service de renseignements agricoles

Le « Bulletin de la Société d'Encouragement » donne d'intéressants renseignements sur la façon dont fonctionne le service des avis agricoles du ministère de l'Agriculture. L'objet de celui-ci est d'organiser l'élaboration et la diffusion d'avis agricoles pratiques permettant aux agriculteurs d'adapter leurs travaux et méthodes aux nécessités créées par la situation atmosphérique. Jusque-là on s'est occupé surtout de la vigne ; sans doute on ne s'en tiendra pas là. Il ne manque pas de questions agricoles plus vitales pour le pays. Mais il faut reconnaître que ce qui concerne la vigne on est arrivé à des résultats intéressants.

L'organisation dont il s'agit fait usage de deux catégories de données. D'un côté, il y a celle qui fournit le service météorologique général : les prévisions générales pour la région ; résultat de la carte du jour, indiquant les centres de haute et de basse pression dont la marche prochaine probable ressort de la marche de ces centres durant les jours précédents. A ces données, d'autre part, le service local, l'organisation régionale en ajoutant d'autres résultats de recherches faites sur place ; par exemple, en ce qui concerne les pays à vigne, sur la biologie de celle-ci, sur ses parasites et maladies. Ailleurs, ce sera sur la défense contre la grêle, ou autre chose encore. Les données fournies par les recherches régionales ne valent guère que pour la région ; c'est entendu. Mais elles sont de grand prix. Et les Américains leur doivent d'éviter chaque année des pertes considérables. Savoir, c'est pouvoir ; rien n'est plus vrai.

Le mildiou peut être combattu avant son apparition

De quelle nature sont les informations qui de Montpellier par exemple, l'organisation locale a réunies ? Tout d'abord, il y a celles qui se rapportent à la façon dont la météorologie locale réagit aux perturbations générales. Cela est essentiel : chaque région, selon sa configuration, a sa façon de répondre. Et il y a celles qui se rapportent spécialement à la vigne. Ainsi dans la région dont il s'agit, M. Ravaz a pu, par ses travaux, prévoir les attaques et les invasions du mildiou, 7 jours à l'avance depuis 1917. Ceci est de grand intérêt, car en traitant la vigne au moment où va se faire l'invasion, on la met plusieurs jours à l'abri des attaques du germe. D'autre part, on s'est mis à étudier sérieusement l'utilisation des engrais fongicides de guerre contre les mildioux printaniers. On a constaté que les fumées n'ont rien de nuisible, et qu'elles retardent réellement le refroidissement du sol.

En coordonnant donc les renseignements fournis par le service météorologique et les renseignements agricoles biologiques et locales, la station établit, chaque jour un avis de culture distribué à tous ses adhérents, renseignements ceux-ci sur les temps probable, sur les phénomènes météorologiques récents ou prochains intéressant l'agriculture, et enfin sur la situation au point de vue des maladies cryptogamiques et des parasites animaux, et sur l'opportunité, étant donné les conditions, de divers soins culturaux ou travaux. C'est ainsi que depuis 1918 la station fait connaître à Lavagne la date précise de l'invasion du mildiou, celle où il convient de traiter, et celle où l'on peut valablement supprimer les sulfatages. A ce propos on observera qu'à la suite des expériences de Villedieu, M. Ravaz a déconseillé les sulfatages, ce qui permet de faire de notables économies de culture. Ce métal peut être mieux employé évidemment.

Les prévisions dans le Nord pour la récolte des betteraves

On observera qu'avec des stations bien organisées, conduites par des hommes capables, il sera possible de prévoir l'importance des récoltes. Ainsi, M. Saillard, de Douai, directeur du laboratoire national des fabricants de sucre, a établi une méthode permettant, d'après la pluie, l'insolation, la température, de prévoir l'importance de la récolte de betteraves et sa valeur. On ne saurait trop multiplier les organisations de ce genre, comme il a été dit à l'Académie d'agriculture. Encore une fois, prévoir, c'est savoir et pouvoir.

AU POTAGER

PRÉPAREZ LE JARDIN POTAGER

Principes généraux de jardinage. — Avec le mois de mars vient aussi le moment de songer aux semis et plantations à faire au jardin potager. Voici à ce sujet quelques principes très utiles que nos lecteurs liront avec profit : La plante est un être vivant qui a besoin pour se développer d'air, de chaleur, d'eau et d'engrais. On peut lui assurer le bénéfice de ces 4 éléments, il faut procéder, l'hiver, à un labour profond d'un moins 20 à 25 centimètres. La labour à la bêche est de beaucoup plus profitable parce qu'il atteint la profondeur indiquée. Les cultures légumières réussissent d'autant mieux que les terres sont plus parfaitement préparées, non seulement à la surface, mais aussi dans les couches profondes. La où le sous-sol est trop dur, on procède à la pioche et à la pelle. Ces deux genres de labour sont particulièrement utiles aux plantes racines : carottes, betteraves, navets, pommes de terre. Les assainissements des terres humides, par la perméabilité qu'ils confèrent au sous-sol, et surtout, quand ils sont faits en temps utile, c'est-à-dire durant l'hiver, aux futures récoltes, une réserve d'eau très appréciable.

3^e Chaque plante demande un terrain propre. — Certaines plantes sont très sensibles à telle ou telle exposition ou à tel ou tel genre de terrain. Ainsi : 1^o Les choux, les poireaux, les céleris, les navets, les carottes, sont confisés aux terres fraîches. La pomme de terre, l'oignon, la haricot, le pois, restent réservés aux terrains plus secs. 2^o Les navets, l'asperge, l'artichaut affectionnent les lieux froids. 3^o L'exposition la plus chaude sera réservée aux légumes printaniers, à la carotte hâtive, à la pèlerine de jeunes poireaux à repiquer, à la tomate. 4^o On applique la dose de l'humus de ferme dont on peut disposer de préférence sur

CONTRE LA HAUSSE!

Constatation des prix des denrées à la production et à la consommation

Le « Journal Officiel » a publié une circulaire adressée par le ministre de l'Agriculture aux préfets et relative à l'application du décret du 30 janvier 1922 qui, on le sait, a prescrit la constatation des prix des denrées agricoles d'origine animale, tant à la production qu'à la consommation. Nous détachons de cette circulaire les passages essentiels que voici :

Les relevés des cours à la production devront porter sur les animaux et produits d'origine animale : bœufs, vaches, taureaux, veaux, moutons, agneaux (prix du kilogramme poids vif en distinguant les mâles et les femelles par kilogramme poids vif en distinguant deux qualités), poulets, canards, oies et lapins vivants (prix du kilogramme, lait (prix payé le litre par les ramasseurs), beurre de qualité courante (prix du kilogramme), œufs (prix de la douzaine).

Les relevés des prix à la consommation (commerce de détail) porteront sur les mêmes produits et qualités, abstraction faite, toutefois, des animaux de basse-cour.

1^o Cours à la production. — La constatation des cours à la production est faite par les vétérinaires inspecteurs des foires et marchés, sous la contrainte, aussi fréquente que possible du vétérinaire départemental. Il sera procédé à une estimation du poids des animaux suivant les usages du commerce. Les cours recueillis doivent vous être transmis au plus tard le lendemain de leur constatation.

A la fin de chaque décade, il vous appartient de faire établir d'urgence les moyennes des prix qui, pour chaque produit et pour chaque qualité, ont été pratiqués, au cours de la décade, sur les divers marchés où les foires dont vous avez fixé le lieu de destination.

Pour le calcul des prix moyens, il conviendra de tenir compte de l'importance relative des foires ou marchés, laquelle résultera, en particulier, de la comparaison des nombres d'animaux vendus. Les résultats des calculs seront portés sur un tableau récapitulatif départemental. La totalisation, sur le tableau récapitulatif, des nombres d'animaux amenés ou vendus sur les divers points de destination par vous, tant en ne pouvant donner qu'une idée incomplète de l'ensemble des transactions, permettra tout au moins d'apprécier le degré d'intensité de l'offre et de la demande, facteur dominant de l'évolution des prix.

2^o Cours à la consommation. — En ce qui concerne les cours cotés à la consommation, il vous appartient de déterminer, dans les villes et communes à faire entrer en ligne de compte de manière à obtenir une vue d'ensemble suffisamment exacte du coût moyen de la viande de détail.

Le soin de constater les cours sera confié aux vétérinaires locaux chargés de l'inspection sanitaire des abattoirs et des foires et marchés, mais vous pouvez également faire intervenir tous autres techniciens que vous croirez devoir désigner. Les résultats obtenus seront portés sur un tableau récapitulatif départemental, accompagné d'un commentaire énumérant les tendances à la hausse ou à la baisse et les causes générales des fluctuations des cours. Les présentes prescriptions seront appliquées à partir du 1^{er} mars prochain ; les premiers relevés porteront sur la période du 1^{er} au 10 mars 1922 et devront parvenir au ministère de l'Agriculture au plus tard le 13 mars.

MEURS ET COUTUMES Atehi!... Atehoum!

L'Éternuement et les souhaits qui l'accompagnent

Atehi!... Atehoum!... Dès que ces onomatopées caractéristiques frappent nos oreilles, nous ne manquons pas de nous écrier : « A vos souhaits ! Dieu vous bénisse ! ». La tradition le veut. La politesse l'exige. L'éternuement n'est pas, en effet, ce que l'on croit communément. Les médecins, eux, n'y voient qu'un spasme du diaphragme, dû à un réflexe déterminé lui-même par l'irritation ou la filtration de la muqueuse pituitaire et, par suite duquel l'air est brusquement chassé à la fois du nez et de la bouche, provoquant une petite explosion moins dangereuse que désagréable. Les érudits y voient beaucoup d'autres choses. C'est ainsi que M. P. Saintyves vient de consacrer tout un livre à l'histoire anathémologique et à la psychologie de l'éternuement.

De cette savante et curieuse étude, il résulte que le contenu de formules de vœux de santé ou de prospérité pour ceux qui éternuent est presque aussi vieille que le monde et qu'elle a été pratiquée de tous temps et en tous lieux. Qu'il s'agisse de la Rome de Tibère, écrit M. Saintyves, de l'Angleterre d'Elisabeth, ou de l'Espagne contemporaine, on retrouve partout des salutations équivalentes à notre : « Dieu vous bénisse ! ». En voici une liste, assez suggestive, d'échantillons :

Chez les Hébreux, dans les temps antérieurs au début de l'éternuement, on dit « Touhah ! » (soyez heureux !) A quoi l'interpellé devait répondre : « Touh Lakh (que Dieu vous le rende !) ». En Judée, d'autres locutions similaires avaient cours : Bonne vie ! Puisse-voilà vivre longtemps ! A votre santé ! Bonne santé ! Chez les Grecs et chez les Latins, on s'exclamait : Vivez ! Que Jupiter vous conserve !. Que les dieux vous sauvent !. Chez les Musulmans, la locution sacrée est encore aujourd'hui : Louange à Dieu ! Dieu le soit éternel !.

En Algérie, on dit aussi : « Rambuk-el-lah » (Dieu vous donne une bonne santé !) ou « Rahmek-el-lah » (Dieu vous le rende !) A Zanzibar, on s'écrie : « Alla ! » (santé !) ou « Bark Allah ! » (Dieu soit béni !) Au Dahomey, on souhaite à l'éternuement : Que cela te fasse du bien au ventre !. Dans l'ancien royaume de Nubia (aujourd'hui Soudan égyptien), quand le roi de Sennar éternuait, l'équité exigeait que tous les personnages de sa cour fissent immédiatement une prière devant lui, « en se donnant une claque sur la fesse droite ».

En Asie, chez les Hindous, tout éternuement est accompagné d'une invocation à Vishnou : « Rama ! Rama ! ». Chez les Perses, c'est encore une oraison facétieuse qui se salue : Ormuzd soit béni !. Chez d'autres peuples d'Extrême-Orient, on se contente de dire : Vie ! à l'éternuement et celui-ci répond poliment : Avec vous !.

En Occident même, et de temps immémorial, nombreuses ont été les formules usitées en pareille circonstance. C'est : Vie à vous !, aux lies Manoa, c'est « Mhuia ! ».

La Vie Agricole Foires et Marchés de la Région

CORBIGNY. — Le beurre s'est vu de 4,50 le kilo, les œufs 3,50 la douzaine ; les fromages de vache 3,00 le kilo ; le miel 2,50 le litre ; les poires 2,50 le quartier ; les pommes de 9 à 12 fr. pièce ; les canards 18 à 20 fr. pièce ; les dinde 5 fr. pièce ; les lapins de 8 à 12 fr. pièce ; les choux 1 fr. pièce ; la salade 0,75 pièce ; les céleris 0,25 le pied ; les épinards 0,20 la poignée ; les noix 1,10 le litre ; les haricots 0,75 le litre ; les pommes de terre 5 fr. le double décaire.

SAINTE AMAND EN PUISAYE. — Foire de Carnaval. Mauvaise foire, seulement 5 vaches, dont 4 à veau, et une cinquantaine de porcelets et nourris, dont un fier vendus. Vaches à veau, de 1,200 à 1,650 fr. ; autres vaches, invendues, de 100 à 120 fr. ; Nourris, de 120 à 150 fr. Moutons. — Bien approvisionnés, surtout en poulains, vente peu active. Poulains, de 30 à 35 fr. la paire ; œufs, de 70 à 80 fr. la paire ; dinde, de 70 à 80 fr. la pièce ; canards, de 33 à 35 fr. la paire ; lapins de 15 à 18 fr. la pièce ; beurre, de 4 à 4,50 la livre ; œufs, 4 fr. la douzaine.

SANCOINS. — Marché du 22 février. — Veaux de 5,30 à 5,80 ; moutons, de 3,80 à 4,20 ; porcs de 3,30 à 3,70, le tout au kilo. Pommes de 24 à 28 fr. la paire ; dinde de 85 à 95 fr. la paire ; œufs de 75 à 70 fr. la paire ; lapins de 8 à 17 fr. la pièce ; beurre de 10 à 11 francs le kilo ; œufs de 4 à 5 la douzaine.

HALLES CENTRALES DE PARIS du 22 février

Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1^{re} qualité, 4,50 ; aloyau, 1^{re} qualité, 7,50 ; paleton, 1^{re} qualité, 3,30. Mouton. — Entier, 1^{re} qualité, 9,00 ; épaule, 1^{re} 7,50 ; poitrine, 1^{re} qualité, 5,30. Veau. — Entier ou demi, 1^{re} qualité, 7,50. Porc. — Demi porc, 1^{re} qualité, 5,10. VOLAILLE. — Canards de ferme, la pièce, 14,00 ; oies, le kilo, 7,00 ; poulets Chartres, 12,25 ; poulets, toutes provenances, 10,40. POISSONS. — Morue salée, le kilo, 2,00 ; carpes, 1,50 ; lamelles, 1,00. LÉGUMES. — Pommes de terre Algérie, les 100 kilos, 11,00 ; pommes de terre chair jaune, 5,8 ; pommes de terre chair blanche, 5,4. BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 9,40 ; Touraine, 9,00 ; marchands, 7,00 ; Normandie, 7,40. ŒUFS. — Brie, Beauce, le mille, 5,20 ; Bourbons, Nivernais, 4,10 ; Touraine, 4,00. FROMAGES. — Gruyère, de 3,00 à 8,40 ; Cantal, de 5,50 à 5,00.

TIRAGES FINANCIERS du 22 février

Foncières et communales 1921. — Le numéro 913.477 gagne 350.000 francs. Le numéro 1.903.774 gagne 100.000 francs. Le numéro 906.353 gagne 50.000 francs. Communes 1906. — Le numéro 908.129 gagne 300.000 francs. Communes 1912. — Le numéro 1.620.175 gagne 100.000 francs. PLOMAGE. — Le numéro 1.620.175 gagne 100.000 francs. Tirages financiers de la Ville de Paris. — Le numéro 1.620.175 gagne 100.000 francs. Tirages financiers de la Ville de Paris. — Le numéro 1.620.175 gagne 100.000 francs.

BOURSE DE PARIS du 22 février

3 % 50,55 ; 3 % amortissable, 67,75 ; 5 % 1915-16, 78,95 ; 4 1/2 % 1917, 61,35 ; 4 1/2 % 1918 non lib., 64,60 ; Ouest-Etat 4 %, 319 ; Tunis, 1892, 206 ; Afrique Occidentale, 333,75 ; Ville de Paris 1890, 364 ; 1910 3 %, 238 ; 1912, 210,75 ; 1917, 320,50 ; Banque de France, 5010 ; Comptoir d'Escompte, 491 ; Crédit Foncier, 819 ; Oblig. comm. 1900, 310 ; 1913, 168 ; Oblig. Fonc. 1895, 882 ; 1900, 161 ; 4 1/2 % 1917, 161 ; 4 1/2 % 1918, 161 ; Lyonnais, 1465 ; Est, 650 ; Lyon, 859 ; Midi, 740 ; Nord, 965 ; Orléans, 915 ; Ouest, 615 ; 4 1/2 % Nord-Sud, 171 ; Société Générale, 1043 ; Rente 3 1/2 %, 214 ; Rente 4 1/2 %, 216 ; Rente 5 %, 217,20 ; 1890 3 %, 17 ; Consolidé, 24 ; 1891 3 %, 16,90 ; Turc Unifié, 41,50 ; Brésiliens, 119 ; Rio-Tinto, 1295 ; Sosnowice, 650.

CHANGES

Londres, 88,385 ; New-York, 10,885 ; Allemagne 5 1/16 ; Suisse, 216 ; Italie, 54,75 ; Espagne, 172 ; Hollande, 423 3/4 ; Danemark, 323 ; Suède, 290 2/3 ; Belgique, 95 1/4 ; Norvège, 187 3/4.

BULLETIN FINANCIER

PARIS, 21 février. — Les projets de M. de Lacroix concernant l'abaissement du loyer de l'argent produisent une excellente impression sur notre marché. Les demandes, les achats de nombreux compartiments de la Bourse, en plus particulièrement des rachats du découvert ; principalement sur le marché officiel ou certaines industries ont enregistré de bonnes plus-values. En dehors de la raison précitée, les valeurs d'arbitrage manifestent de meilleures dispositions par suite du relèvement de la Livre. Le 3 % poursuit son mouvement de hausse terminant à 59,35 contre 59,50. Bons du Trésor 6 %, 48,50. Obligations Départementales 1925, 93 francs. Sexennales novembre 1925, 98,75 ; novembre 1926, 98,25 ; novembre 1927, 97 francs. Fonds russes. — Rentes mais très calmes. La Rente Turque progresse à 41,40 ; Extérieure Espagnole, 145,50 ; Sociétés de Crédit fermes. Banque de Paris, 1205 ; Comptoir, 932 ; National de Crédit, 645 ; Lyonnais, 1380 ; Banque Paribas, 972 ; Crédit Foncier, 838 ; Société Générale, plus calme à 892 par suite de réalisations. Dans les banques étrangères on remarque la Banque Ottomane qui reste à 674 ainsi que la Banque du Mexique qui rebondit à 452. Les tendances de nos marchés étrangers sont en plus satisfaisantes, les cours sont en avance sur toute la ligne, Est, 645 ; Lyon, 817 ; Midi, 731 ; Nord, 939 ; Orléans, 915 ; Ouest, 629. Transports par terre fermes à Omnibus, 613 ; Métropolitain, 401 ; Voitures, 620. LES valeurs de navigation témoignent de bonnes dispositions ; Chargeurs Réunis en reprise à 300, Transatlantique, 200 ; Messageries Maritimes, 180,50. Valeurs aux Industriels, le Suez à 5,500 ; Penarroya, 809 ; Sociétés Anvers, 315 ; Boléo, 324. Le Rio passe de 4203 à 4250 ; Actions Phosphates de Gafsa, 500, Paris 750 ; Kuhlmann, 441. Financière des Pétroles, 660. Aux valeurs russes en fait, très souteu Naphth, 890 ; Sosnowice, 645 ; Platine, 376 ; Brésiliens, 116,50 ; Provochnik cependant plus faible à 704. Reprise de la Raffinerie Say à 1465 et du Foncier Colonial à 1815. Les Sucreries d'Égypte discutées ; pendant la séance, restent cependant fermes à 440. Charbonnages calmes. Métallurgiques fermes. Croisés, 2160. En banque, la Royal Océaire à 16900 ; Shell, 239 ; Bakou, 2360 ; Eagle, 303. De Bourse, 522. Financière, 47 ; Galca, 91,50 ; Padang, 117,50. Rand Mines, 97,50 ; Crown Mines, 81. Valeurs russes très fermes à Lianosoff, 362 ; Ural Copper, 700 ; Cape, 28,75 ; Tharsis, 136. Aux Parisiens, l'union des dévotion, Livra, 48,05 ; Debruy, 10,93 ; Belgique, 95 1/8 ; Danemark, 220 ; Peseta, 171 1/4 ; Hollande, 419 ; Italie, 54 3/4 ; Norvège, 187 3/4 ; Prague, 30 3/16 ; Suède, 290 2/3 ; Suisse, 214 1/4 ; Vienne, 0 7/16. Informations Financières. — 45, rue Saint-Lazare, Paris.

Maladies d'Estomac et mauvaise circulation du sang

Résultats intéressants à signaler aux lecteurs

On est arrivé à employer, après purification, une poudre naturelle trouvée dans certaines régions de France...

La Poudre de l'Hôpital (marque déposée selon la loi, le 16 avril au Greffe du Tribunal) qui guérit après soulagement immédiat...

Les nombreux guérisons dans la région rendent utile de signaler cette découverte à nos lecteurs.

M. Piot, instituteur à Rians, qui, ayant tout essayé sans résultat durable, a pris de la Poudre de l'Hôpital...

Mme Lucas, sage-femme à Montigny, s'écrie : « Mon père qui ne pouvait plus rien digérer, mange aujourd'hui des haricots rouges... »

Les attestations semblables à celles-ci ne tendraient pas dans ce journal.

Cette spécialité véritable découverte scientifique, régularise l'intestin. Plus de constipation, elle chasse la bile et rétablit une parfaite circulation du sang...

Pour une fois, on peut dire que les boches ne sont pas les seuls à faire quelque chose en thérapeutique...

Détail : PARIS, Pharmacie Normale, 15, rue Drouot; Nevers Pharmacie Bernamont, rue du Commerce et toutes pharmacies...

AVIS IMPORTANT

La COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES sur la Vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat)...

RENTES VIAGERES aux conditions les plus avantageuses, d'après les tarifs nouveaux. DOTATIONS D'ENFANTS ET TOUTES COMBINAISONS D'ASSURANCES.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne courre aucun risque ? Achetez des Bons de la Défense Nationale. Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

Table with columns: PRIX NET DES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE, SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS UN MOIS, 3 MOIS, 6 MOIS, 1 AN.

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires, etc.

D'AMEUBLEMENTS de Varennes-sur-Allier (Allier)

Manufactures Françaises... Maison COLLET-MERIAUD Fondée en 1870. Produit dans ses trois usines, tout ce qui concerne l'ameublement.

LA BAISSÉ CATALOGUE

qui comporte la situation générale. Accepté en paiement à leur valeur au jour : Bons de la Défense et Emprunt Français 5 %... Gratuit et franco sur simple demande.

ENTREE LIBRE

Ouvert tous les jours, dimanche compris.

Etude de M° BULLIOT, huissier à Pouques-les-Eaux

VENTE MOBILIERE Jeudi 23 février 1932, à 13 h., rue de Gohigny, à Pouques. On vendra : 1 lit pliant sommier, matelas, oreiller; 1 armoire-bufile, 1 armoire-placard; 1 secrétaire bureau Empire, avec marbre; 2 fauteuils, 2 chaises; 2 étagères, une encoignure; 1 cheminée prussienne dessus marbre; 1 table Louis XV; 1 poêle à trois et tuyaux; Ustensiles de ménage; Nombreux bibelots; Un lot de musique de piano et livres.

Etude de M° ROBERT, notaire à Clamecy

A vendre à l'amiable DOMAINE situé aux Maisons, commune de Méry-sur-Yonne (Yonne), comprenant : Bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état. Et 42 hectares 50 ares de terres, prés et bois.

Etude de M° Auguste BOUET, huissier à Sancerre

Vente aux enchères publiques Le samedi 25 février 1932, à 11 h. du matin, à Sancerre, place de la Halle, au Palais de Justice.

A vendre à l'amiable UNE BELLE MAISON

Située au bourg d'Azay-le-Vif, avec le fonds de boulangerie qu'elle exploite. S'adresser, pour visiter, à M. TOULET, boulanger à Azay-le-Vif, et pour tous renseignements à M° SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

Mairie de Nevers

ADJUDICATION du 6 mars 1932, à 15 heures, à l'hôtel de ville.

Fourniture d'effets d'habillement pour les agents de police, garde-champêtres, etc., année 1932. Evaluation approximative : 14.000 fr. Cautionnement : 400 fr. So renseignements à la mairie.

Etude de M° BEZOU, notaire, à Sancerre (Cher)

A AFFERMER pour le 11 mai 1932 LE DOMAINE DES ANDINS situé commune de Veneux (Cher), contenant 151 hectares (terres et prés). S'adresser au notaire. 2029

CABINETS D'AFFAIRES

A AFFERMER pour le 11 mai 1932 UN PRE

d'une contenance de 4 hectares environ, situé aux Bordes, commune de Neuilly. S'adresser à M. GAUDRY AL, aux Bordes, par CRUX-LE-VILLE (Nièvre). 2245

A AFFERMER pour entrer en jouissance de suite

Le Pré du Sauvigny, contenant 19 hectares; Le Pré de Châtillon, contenant 18 hectares 77 ares; Le Pré du Gué de la Brosse, contenant 24 hectares 27 ares; Le Pré de l'Acacia, contenant 15 hectares.

DEMANDE A ACHETER

FONDS DE BOULANGERIE dans une ville importante de 6.000 à 25.000 habitants. S'adresser au Bureau du Journal.

A AFFERMER pour le 11 mai 1932 UNE PROPRIÉTÉ

A Ouhain, canton de Varzy, d'une contenance de 30 hectares environ, bâtiment d'habitation et d'exploitation, terres et prés. S'adresser à M. SIMON, à OUDAN, par VAZY (Nièvre). 2400

CABINET DE M. LOUIS ALEXELINE, Ancien principal clerc de notaire

14, rue Hoche, NEVERS

FONDS A CEDER

HOTEL-CAFÉ, avec bureau de tabac, face gare; 25 chambres, confort moderne; long bail, loyer : 5.000 fr. Prix demandé : 130.000 fr.

EPICERIE - MERCERIE ROZENNERIE

tabac, et licence; situation agréable et très avantageuse pour le commerce à la campagne; beau logement, vastes dépendances. Prix demandé : 18.000 fr.

Bonne BOULANGERIE, près centre industriel; cuisson 3 sacs 1/2 par jour; pétrin mécanique, cheval et voiture; long bail, prix : 16.000 fr.

AUTRE BOULANGERIE, ville de l'Allier, en plein centre; pas de portage; cuisson 2 sacs par jour, beaucoup de fantaisie; bail à volonté; prix : 14.000 fr.

CAFÉ-RESTAURANT, salle pour noces, 5 chambres meublées, beau mobilier; loyer : 1.200 fr. Prix : 25.000 fr.

ON DESIRE ACHETER

QUINCAILLERIE ou DROGUERIE, on dispose de 100.000 fr. comptant.

PAPIETERIE - LIBRAIRIE, avec 20 à 25.000 fr. comptant. S'adresser, pour renseignements et offres, à M. Louis ALEXELINE, 14, rue Hoche, Nevers. 2425

MAISONS A VENDRE

libres de location. S'adres. à M. COUTURIER, architecte expert, 36, rue St-E. Béhin, à Nevers. Téléph. 152.

PASSANTE, PASSANT!! ne passez pas chez votre libraire sans acheter le 1er N° de mon Ciné 24 PAGES TIRAGE DE LUXE PRIX EXCEPTIONNEL 10c d'abondantes photos, des films palpitants, des portraits de vedettes, du grand reportage, des romans-cinéma, des drames & de la comédie, de l'amour & des aventures, etc. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande. Direction et Administration : 3, Rue de Rocroy, Paris. Primes extraordinaires remboursant l'abonnement.

ICCORDÉONS Catalogue illustré en couleurs. Prix : 1 fr. DE DENIS, Brive Corrèze

TRIPLE-SEC FOURNIER

La brochure de M. Henry Magnard : LA LOI DES DOMMAGES DE GUERRE. Une loi d'enrichissement : la loi des dommages de guerre, est en vente aux bureaux de « Paris-Centre ». Prix, 1 fr. 50; franco par poste : 1 fr. 65.

SUPRÊME BUTEAU

Appétit Hygiénique et Rafraîchissant BUTEAU & C°, Les Bourdelains (Cher)

Officiers Ministériels

Etude de M° PERRIN, notaire à Nevers

PURGE LEGALE

Suivant deux exploits, l'un du ministère de M° LEROY, huissier à Nevers, en date du 10 février 1932, et l'autre du ministère de M° GIGOT, huissier à La Charité, en date du 14 du même mois, à la requête de la Société Immobilière du Nivernais, dont le siège social est à Paris, boulevard des Invalides, n° 46, notifications ont été faites à :

1° M. Le Procureur de la République près le Tribunal civil de Nevers; 2° Et à M. René LAPORTE, propriétaire demeurant au Pailon, commune de Ravay (Nièvre), puis au manoir et comme subrogé-tuteur de René Constant ARDIN, célibataire majeur, individu, demeurant au Vergon, commune de Saint-Martin-des-Champs (Cher); 3° M. l'Expert-Prisier, M. de la Grosse, 24, rue de la Grosse, à Nevers, le 20 août 1931, constatant le dépôt fait au Greffe le 10 jour et de la copie collationnée des titres et plans dressés au greffe du Tribunal civil de Nevers, le 4 février 1932, constatant le dépôt fait au Greffe le 10 jour et de la copie collationnée des titres et plans dressés au greffe du Tribunal civil de Nevers, le 20 août 1931, constatant l'adjudication au profit de la Société Immobilière du Nivernais, d'une propriété située à la commune de l'Orme, commune de Varennes-les-Nevers, contenant :

Un Corps de bâtiment à usage d'habitation, curie et remise, pour derrière, commune, jardin par côté et devant, cour, dans le jardin, le tout d'une contenance de six ares environ, tenant du levant à un chemin, du midi à la route de Vauzelles, du couchant au nord à la route de l'Orme, et du nord à la route de Vauzelles, et une pièce de terre, de l'autre côté de la route de Vauzelles, en face des immeubles ci-dessus désignés, et la contenance de huit ares environ, tenant du levant et du midi à M. Mignard, du couchant et du nord à la Société Immobilière du Nivernais, et ce, moyennant le prix de vingt mille francs, la dite adjudication prononcée à la requête de : 1° Mme Adeline Constance ARDIN, propriétaire, demeurant au Vergon, commune de Saint-Martin-des-Champs (Cher), veuve de M. Louis-Benoît ARDIN; 2° Mme Adeline ARDIN, épouse de M. Pierre LAPORTE, fermier, avec lequel elle demeure à la Vierge, commune de Saint-Martin-des-Champs (Cher); 3° M. René LAPORTE, époux de M. René LAPORTE, propriétaire, avec lequel elle demeure à Ravay (Nièvre); 4° M. Paul BOUSSAT, propriétaire, demeurant à Jussy-le-Chaudrier, au nom et comme tuteur ad hoc de M. Louis-Benoît ARDIN, époux de M. Adeline ARDIN, suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Sancerre, le 16 mars 1921, fonction à laquelle il a été nommé suivant délibération du conseil de famille de M. Constant-René ARDIN, tenue sous la présidence de M. Philibert Meunier, au palais de la Sancerrerie, le 11 mai 1921.

Assure déclaration : A M. René LAPORTE, que la notation lui était faite conformément à l'article 1034 du Code Civil, pour qu'il ait à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'il aviserait dans le délai de deux mois et que, faute par lui de ce faire, il soit passé au profit de la dite Société Immobilière du Nivernais, les immeubles

dont il s'agit seraient et demeureraient définitivement purgés et libérés entre les mains de la Société requérante, de toutes hypothèques de cette nature.

En outre, à M. le Procureur de la République, que les anciens propriétaires connus des dits immeubles étaient, outre les vengeurs : 1° M. Jean ARDIN, propriétaire, et Mme Elise NOEL, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Martin-des-Champs; 2° M. Jean DUBOIS, propriétaire, et Mme Catherine PARRY, son épouse, demeurant ensemble à Vauzelles, commune de Varennes-les-Nevers; 3° M. Antonin DUBOIS, aîné, raboteur, et Mme Marie TRESORIER, son épouse, demeurant ensemble à la Plaine, commune de Coulanges-Neuves; 4° M. Antoine DUBOIS, jeune, mouleur, et Mme Gabrielle TRESORIER, son épouse, demeurant ensemble à Vauzelles, commune de Varennes-les-Nevers; 5° M. Jean Baptiste MOUTARDIER, propriétaire, et Mme Madeleine DUBOIS, son épouse, demeurant à Nevers, et ce, conformément aux dispositions des articles 1717 et 1718 du Code de Commerce, et conformément à la loi du 23 août 1926.

Signé : PERRIN, notaire. 2492

Etude de M° Georges AULET, commissaire-priseur des ville et d'arrondissement de Gen (Loire)

Ventes aux enchères publiques A Briare, au Pont-Neuf du canal, sur le territoire de la commune de Briare, le dimanche 26 février 1932 à une heure et demie précise, par le ministère de M° Georges Aulet, commissaire-priseur à Briare, statuant en matière commerciale.

Il sera adjugé : 61 TONNES DE PHOSPHATE D'OS PRÉCIPITÉ

riches en acide phosphorique, soluble au citrate, dosage 35 pour cent.

Engrais convenant pour les cultures de printemps. Au comptant et six pour cent en sus.

Etude de M° SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

A AFFERMER pour le onze novembre 1932

LE DOMAINE DE BIÈRE Situé sur les communes de Saint-Parize-le-Châtel et Saint-Parize-le-Moutier, d'une contenance de 88 hectares environ. S'adresser à M° SOULAT. 2327

Etude de M° Maurice BOT, notaire à Châteaunon (Successeur de M° JEANMOT)

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Le Dimanche 26 Février 1932, à 14 heures. A la Seigneurie, commune de Châteaunon-Campagne. Au domicile de M. Philibert Meunier. Et par le ministère de M° BOT, notaire.

D'Un Matériel d'Entrepreneur de Battages

Comprendant : 1° UNE OCOMOBILE MARQUE « BRELOUX ». 2° UNE BATTEUSE A BLE. 3° UNE BATTEUSE A TREFLE. Et tout outillage. Au comptant et 10 % en sus. 2200

Etude de M° GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, docteur en droit, Successeur de M° DAUPHIN

A AFFERMER pour le 11 Novembre prochain 1° DOMAINE DU GRAND VARENE

commune de Fleury-sur-Loire, d'une contenance de 75 hectares environ. Très beaux bâtiments d'habitation et d'exploitation.

2° DOMAINE DE FONDS à Grillon, commune de Fleury, à 500 mètres du bourg. D'une contenance de 40 hectares environ.

S'adresser pour tous renseignements à M° GALLICHER-LAVANNE, notaire. 2405

Etude de M° LAGRUE, notaire à La Charité-sur-Loire

A VENDRE par Adjudication aux enchères publiques

En vertu d'un jugement du Tribunal Civil de Cosne, en date du 25 Décembre 1931. Le Dimanche 26 Février 1932, à trois heures du soir.

En l'étude et par le ministère de M° LAGRUE.

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie en gros et de fromages en gros, exploité à La Charité, rue de la République, dépendant de la succession de M. Minot, consistant en :

La clientèle et l'achalandage. Le matériel comprenant notamment : trois chevaux, quatre voitures, comptoir, bascules, balances.

Le droit aux baux des locaux dans lesquels s'exploite le fonds.

Mise à prix pour les éléments immobiliers et le matériel : 15.000 fr. Avec obligation par l'adjudicataire de payer à prix de facture, toutes les marchandises et marchandises en fond, le jour de l'entrée en jouissance, fixe au jour de la vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à M° LAGRUE, dépositaire du cahier des charges. 217

A VENDRE ou à louer pour le 1er mai 1932 BEAU DOMAINE sis à Arvey, commune de Taingy (Yonne), comprenant : Vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation en bon état et 80 hectares de terres et prés. Bonne source.

S'adresser à M° ROBERT notaire à Clamecy. 2379

A céder de suite raison de santé CONFISERIE FINE DE DÉTAIL GLACÉ

Petits Fours, Entremets dans sous-préfecture du Centre. Pour tous renseignements : S'adresser au bureau du journal. 2383

Bonne BOULANGERIE, près centre industriel; cuisson 3 sacs 1/2 par jour; pétrin mécanique, cheval et voiture; long bail, prix : 16.000 fr.

AUTRE BOULANGERIE, ville de l'Allier, en plein centre; pas de portage; cuisson 2 sacs par jour, beaucoup de fantaisie; bail à volonté; prix : 14.000 fr.

A CÉDER

BOULANGERIE, centre de grande ville industrielle, région aff. 5 qx 1/2 p. jour plus imp. port. quantité de croissants et grosse pâtisserie, installation moderne, long bail, petit loyer. Prix, 42.000 fr. Faciles. Ou se retiré. 1119

BON CAFÉ-BUVETTE, petite ville industrielle, centre aff. 25.000 fr., facile à augmenter, bail et loyer à volonté. Prix à débattre, facilités, occasion cause départ. 115

Renseignements gratuits au Cabinet NERAILL, 11, rue des Arènes, Bourges. Téléph. : 3.005. 2357

AGENCE MARTINET, 42, rue Nationale, Saint-Amand (Cher) Tel. 1-15

Succursale à Montluçon 40, Boulevard de Courtais et 2, rue Bretonne - Tel. 42

A CEDER

BOUCHERIE, petite ville du Cher, 1 tête, 2 veaux, 1 mouton par semaine. Bail à volonté. Prix avantageux.

TABAC-BUVETTE-EPICERIE, préfecture du Centre, Affaires 200.000 fr. Peu de loyer. Prix demandé 55.000 fr.

EPICERIE - COMESTIBLES, GRAINETERIE, ville commerçante de l'Allier. Affaires 130.000 fr. Loyer 1.000 fr. Prix intéressant.

VINS EN GROS ET LIQUIDES, ville commerçante, région. 2.500 hectolitres de vin par an. Loyer 4.000 fr. Traitement 30.000 fr. comptant.

HOTEL, ville région, 2 foires par mois. Affaires 120.000 fr. Prix demandé 50.000 fr.

CAFÉ-TABAC, préfecture du Centre. Affaires annuelles café 60.000 fr., tabac 130.000 fr. Prix intéressant.

Et quantité d'autres fonds de toute nature. Renseignements gratuits sur demande. 2158

978 - Principal HOTEL CAFÉ RES' AURANT vilé comm. loy. 3.500 fr. Aff. 400 fr. par jour. On pl. 30.000 fr. par an. Salle de bals et cinéma, salon café, s. à m. 22 num. 12 ch. On traite av. 75.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

910 - EPICERIE-CAFÉ, pl. marché. Bail 11 ans. Loy. 7.500 fr. Aff. 60.000 fr. 100 fr. par jour en lig. 01 place net 6.000 fr. 2 sal. cuis. 3 ch. cour. dépend. Prix à déb. On traite av. 15.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

962 - Fonds de CHARRON MARECHAL, tenu 13 ans, bg. de S. et O. Vind. prop. Aff. 28.500 fr. On pl. 12.000 fr. par an. Vaste forge, gr. at. de charbonnage (mach. outill. gr. cour. jard. cuis. s. à m. 5 ch. Prix 26.000 fr. Facilités. FRANCHON, Fontainebleau.

933 - HOTEL, tenu 36 ans, à l'état neuf, imp. ch. 1 de canton. Vend. prop. loyer 2.000 fr. Aff. 45.000 fr. On place net 14.000 fr. 3 salles, cuis., 5 num. 5 ch. pers. écurie, remise. Prix à déb. et facilités. FRANCHON, Fontainebleau.

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ située à Changemaison, commune de Saint-Leger-de-Fougères, d'une contenance de 18 hectares. Terres, prés, bâtiments d'habitation et d'exploitation. Entrée en jouissance le 11 novembre 1932.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. BOULLIN Jacques, à Mureaux, par Moulins-Engilbert (Nièvre). 2398

A VENDRE FOND DE GARAGE

situé à Nevers d't Garage Sanzel, appartenant immeuble et fonds, à M. LEVEILLE, 850 m. dont 415 convertis, outillage moderne, moteur électrique, belle clientèle.

Disponible au 24 juin. Facilités de paiement. S'ad. à M. LEVEILLE, E., 6, rue de Nièvre, Nevers. 2455

A VENDRE MAISON

située à La Charité-sur-Loire, faubourg de Loire, 5, composée au rez de chaussée au magasin de commerce et de quincaillerie, 12 autres pièces, y attenant, cour et sortie sur la quai de «Our, curie ou magasin, cave voûtée, casin au 2e étage, mansarde et grenier.

Le magasin de commerce et les quatre pièces y attenant, ont précédemment par un marchand grainier, seront libres, le 24 juin prochain et le reste dans le courant de l'année suivante.

S'adresser faubourg de Loire, 8. 2452

ON DEMANDE A LOUER UN ACHETER USINE

De 2.000 à 3.000 m. carrés de superficie.

Faire offres au bureau du journal. 2532

VENTES

JUMENT DE SELLE alezane, 12 ans, 1 m. 58, très sage, apte à l'attelage, et une VOIFURE DOG-CAR

bon état. S'adresser à M. DUVIVIER, René, château de Prie, LA FERMIÈRE (Nièvre). 2435

BEAU BAS ROUGE obéissant, 10 mois, excellent caractère.

S'adr. M. Louis CHANTECLAIR, à Châteaunon (Nièvre). 2426

CAISSE TOLE DE CAM, neuve de 3 m. 70 long., 1 m. 55 larg., 0 m. 78 haut.

CHASSIS FIAT M. 2 1500 CM. UN CAMION Pierce Arrow 2.500 K. Bas prix 1 MOTO à CYLINDRES E. F. N. 1400

S'adresser à M. MAGNODIEX Cours du Château, La Charité (Nièvre). 2399

TONNEAUX

ayant contenu de l'encens d'Imp. Primerie.

S'adresser au bureau du journal. 2441

Très bon MATERIEL DE BATTAGE à grains et trames.

S'adresser au bureau du journal. 2247

MOTEUR HORIZONTAL JAFY Etat de neuf.

S'adresser à M. VILDE, boulangier à Surgy (Nièvre). 2508

COUPLE CHIENS COURANTS 13 mois, spécialité sanglier, essai 12 fr. départ. Erriette Schrier de Saint Pierre le Moutier (Nièvre). 2506

UN, OU UNE AIDE DE CUISINE pour épouillage des légumes. S'adresser à l'Hôtel du Gard, La Ferrière (Nièvre). 2507

BEAUX GLUIS DE PAILLE DE SEIGLE

S'adresser au bureau du journal. 2442

HANGARS CHENE et sapin du Nord à plusieurs Prix avantageux Plans et devis sur demande. Toutes pièces de charpente sur commande.

Parquet chêne. Scierie du Lassy, Stréchy (Cher). 2360

PERSONNEL

ON DEMANDE : BONNE

sérieuse et capable pour maison bourgeoise campagne Nièvre. Appointements mensuels et suivent capacités. Vin. S'adresser au bureau du Journal. 2390

Bon Représentant

visitant drogueries, quincailleries, demandé pour vente éaves à battailles, cadetier, ustensiles, poix, onguents, etc. - S'ad. Raoul BEZIAT, r. Croix-Bienche, Mont-de-Marsan. 2519

REPRESENTANTS effectifs

acceptés pour vente vins fins : ROBEY, notaire, domaine Bois-treignes (Nervèze) Gard. 2372

REPRESENTANTS demandés pour vins blancs sec, mielux et rouge, en barrique, système riche, un lacon extractif parfumerie, une robe bion port-bonheur, deux savonnettes parfum extra, une superbe prime pour dame. Le tout c. remb. de 12 fr. 50. Ecrire : Marquignier E. A., 25, rue des Dominicaines, Marseille. 2517

ON DEMANDE A ACHETER 1.000 KILOS DE LAINE en suint, on en plusieurs lots. Bons prix. S'adresser au bureau du Journal. 2415

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE
HERNIES
 ainsi que de tous DÉPLACEMENTS DES ORGANES
 Doivent dans leur intérêt s'adresser en toute confiance
 POUR TOUS LEURS AGIATS DE

BANDAGES herniaires de tous systèmes — **CEINTURES** abdominales de tous modèles — **CORSETS** médicaux, orthopédiques et de maintien
BAS élastiques pour varices — **CORSETS** de toilette sur mesure et tous les APPAREILS de l'Art médical

ORTHOPÉDIE ET PROTHÈSE

à la Maison **Th. ARCHIMBAULT** Herboriste, Bandagiste
 Orthopédiste spécialiste

Médaille d'or et diplôme de la Faculté de Médecine
 30-32, rue du Commerce, place Mancini, NEVERS Ancienne Maison A. DUPUIS

La plus ancienne et la plus importante Maison d'Herboristerie et d'Orthopédie de toute la Région. — 39^e année d'existence
 La seule ayant un atelier de fabrication et pouvant établir sur mesures, sans augmentation de prix, tous les APPAREILS SPECIAUX.

Rayons
 d'HERBORISTERIE et Produits hygiéniques
 ARTICLES D'HYGIÈNE et Appareils médicaux
 LUNETTERIE et OPTIQUE médicale
 PARFUMERIE des Grandes Marques et au détail

Les Appareils les plus sérieux, les Produits les meilleurs, les Prix les plus bas

Cal. l'et spécial d'application ouvert tous les jours
 Sur demande, M. ARCHIMBAULT se rend en automobile faire les applications à domicile

ANISALO
 un
 IL OUVRE L'APPETIT ET DESALTÈRE
TERRIER-BOURDIN, à COSNE (Nièvre)

Maison d'importation de produits coloniaux, spécialités café vert et torréfié, cannelle, pour visiter clientèle gros et demi-gros, REPRESENTANTS SEULES et actifs
 Ecrire avec références à la Compagnie Française de produits coloniaux, boîte postale 782, LE HAVRE 25/8

Es quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ecr. anciens Partums service C, Monaco. 4.516

Nouvelles Galeries NEVERS

Du Jeudi 23 au Samedi 25 Février
 Mise en Vente Sensationnelle

FAIENCE PORCELAINES - POTERIE

A cette occasion, Un choix très varié de ces marchandises sera présenté à notre Galerie réclame

UN APERÇU DE QUELQUES PRIX :

| | | | | | |
|---|-------|---|------|--|------|
| CUVETTES faïence imprimée, forme haute, la cuvette..... | 6.25 | UN LOT BOLS faïence imprimée, Le bol..... | 0.90 | SUCRIERS porcelaine blanche, La pièce 0 fr. 90 et..... | 1.50 |
| ASSIETTES faïence imprimée plates et creuses. La douzaine.. | 11.50 | POTS DE NUIT faïence imprimée, Le pot 5 fr. 50 et..... | 6.50 | SOUPIÈRES grès forme cylindrique intérieur blanc, La pièce 1 fr. et..... | 2 » |
| PLATS ovales faïence imprimée La pièce 2 fr. 25, 2 fr. 75 et..... | 3.25 | BOLS porcelaine blanche, La pièce 1 fr. 50, 1 fr. 75 et..... | 2. » | FAITOUTS grès intérieur blanc, La pièce 1 fr. 90, 2 fr. 25 et..... | 3.25 |
| SOUPIÈRES faïence imprimée, La pièce 11 fr. et..... | 13.50 | ASSIETTES porcelaine blanche plates et creuses, La douzaine.... | 25 » | UN LOT GOBELETS moulés Le gobelet..... | 0.50 |
| SALADIERS faïence imprimée, La pièce 5 fr. 25, 6 fr. 25 et..... | 7.15 | ASSIETTES porcelaine blanche ½ limonade, La douzaine..... | 22 » | | |

PROCHAINEMENT :
 Grande réclame annuelle
 Parfumerie - Ganterie - Fleurs

Occasions A PROFITER
TOILES ONDULÉES
 Pour toitures, chevrons, madriers, planches, poteaux, pour monter des abris et hangars.
HANGARS DÉMONTABLES
 A 6 francs le mètre carré sur wagon.

Clôtures
 Fil de fer, lisses pour vignes et prairies, ronces, pieux, "x", grillage, etc...

MOTEURS
 De toutes forces, fixe et sur roues.
 Tout matériel agricole neuf et d'occasion
 Le tout à des prix réduits exceptionnels.
 Notices et tous renseignements gratuits sur demande

BELLEVILLE
 MACHINES AGRICOLES, A BUZANÇAIS (Indre)

ON DEMANDE
 POUR TOUTE LA FRANCE
 Jeunes Gens, Hommes et Dames

pour représentation très facile, sans connaissances spéciales, pouvant rapporter de 40 à 50 francs par jour.
 Ecrire ou s'adresser à M. ROMANET, 10, rue Saint-Etienne, Nevers, 1^{er} étage. Si pas sérieux, s'abstenir.

TOILES - SACS - BACHES - FICELLES
 Anciennes Maisons A. FRANCK et SOCIÉTÉ DU SAC

Comptoir de l'Industrie du Jute
 Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs
 12, Rue du Rempart, NEVERS
 A. LERICHE, directeur

SACS POUR TOUS USAGES - TOILES D'AMORCEMENT EN 190 c/m — EMBALLAGES — SANGLES

COUVREZ VOS VOITURES
 Avec les Bâches du COMPTOIR DE L'INDUSTRIE DU JUTE

Téléphone 0-10 Télégrammes : Comptoir-Jute-Nevers
 VENTE ET LOCATION

Machines à coudre perfectionnées
 MONTÉES SUR MEUBLES DE LUXE
 Garanties. Tous accessoires et livret d'instruction

Machine vibrante « Famille », 2 tiroirs et coffret... 440 fr.
 Machine Inter pour couturières, 2 tiroirs et coffret... 470 fr.
 Machine Centrale pour couturières, 2 tiroirs et coffret... 520 fr.
 Machine grand luxe à renversement, type bureau... 550 fr.
 Franco port et emballage.

H. GAGNARD, Horloger-Mécanicien
 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (Nièvre)
 (18^e ANNEE — MAISON DE CONFIANCE)
 Réparations, Fournitures pour tous Systèmes de Machines

GRAND CHOIX de CYCLES de FABRICATION SAINT-ETIENNE

Moteurs à Essence ou au Gaz
 3 A 5 HP. OCCASION
 Parfait état de marche -- Installation garantie

Pétrin mécanique, cuve commandée
MOTEURS ÉLECTRIQUES - BOBINAGE
 Appareillage électrique pour installation

Ampoules et appareillage pour autos
 Petit outillage mécanique, Machines-outils

Alésoirs, Etaux, Filières, Limes, Meches Scies, Tarauds, etc.

A. OUGEN, (Omnium Français d'Outillage)
 6, rue Camille Desmoulins, FOURCHAMBAULT (Nièvre)

Représentation Générale de Fonderies

I. SÈVRE
 Ancien Maître-Fondeur
 11, Rue des Tailles, NEVERS

Traite sur Modèles ou Dessins à des prix défiant toute concurrence

ACHAT DE VIEUX METAUX

Pépinières Desfosse-Maunay
 LA CHARITÉ (Nièvre)

Arbres et Arbustes Fruitières, Forestières
 D'ORNEMENT

Plants pour Boisements et Clôtures

Catalogue franco sur demande

On peut **500.000** fr. gagner
 200.000 fr. — 100.000 fr. — 50.000 fr. etc.
 avec **VINGT** francs en achetant une OBLIGATION à LOTS payable 20 francs par mois

Ville de PARIS 1912 : Tirage 5 de chaque mois
 FONCIÈRE 1909 : Tirage 5 de chaque mois
 COMMUNALE 1912 : Tirage 23 de chaque mois
 PANAMA à LOTS : Tirage tous les 3 mois

Numéros délivrés de suite avec renseignements
 Adresser premier versement de 20 Francs à :
 Monsieur le Directeur du
CRÉDIT UNIVERSEL 9, place Bonaparte MARSEILLE

Liquidation Stocks Américains
 Camp d'Alsace-Lorraine à Nevers

PETIT OUTILLAGE : Rabots, Gise aux à bois, Haches, Hachettes, Petites Machines à Percer à main, Pinces, couteaux, diverses, Clés diverses, etc.
LANTERNES DIVERSES, Bidons à vers, Brouettes, Chariots, Poêles d'appartements, de salles, etc. Cuisinières, Bouillons, Radiateurs, Chauffage en tous genres, Chaines, Lits, Conserves diverses, Boîtes à outils, Organes de transmission, Robinetterie en tous genres, Tuyauterie fer et fonte.
MACHINES-OUTILS NEUVES et D'OCCASION BOIS ET FER
MOTEURS ÉLECTRIQUES, LOCOMOBILES, etc., etc.

S'adresser à M. GOUY, camp d'Alsace-Lorraine, à Nevers

CATALOGUES FRANCO

Brosses Pinceaux
 pour PEINTRES FINS
 ou pour ARTISTES
 en BATIMENTS et PHARMACIENS
 et en VOITURES

E. LOISEAUX
 à LA CAPELLE (Aisne)

T. 13

Entreprise de Travaux de Maçonnerie
 En tous genres

FORAGE de PUITS — TAILLE de PIERRES

Eugène TARDIVAT
 Maître-maçon et Puitsier
 AUX CHAMPS-BOURDIAUX
 Commune de SABI-BOURDON (Nièvre)

ON DEMANDE
PICHS CADILLAC
 Ecrire Case 36, rue Faidherbe 40, Lille. 2524

ON DEMANDE
BONNES ENTREPRENEUSES
 Pour la machine. Références exigées.
 Ecrire S.P.C., 54, rue de Provence, Paris. 2530

ON DEMANDE
AGRICULTEUR-ELEVEUR
 possédant grande exploitation canons de Nevers, et désirant collaborateur associé.
 S'adresser au bureau du journal. 2530

L'imprimerie-librairie scolaire veuve DEROUET, à Cosne (Nièvre), demande REPRESENTANTS pour visiter commerçants et membres de l'enseignement. Ecrire de suite. 2535

500 FR. PAR MOIS
 A personne sérieuse, toutes localités. Références exigées. S'adresser au bureau du journal. 2507

On demande à acheter
WAGONS BETTERAVES
 FOUCAUD, à MONTIGNY-SUR-CANNE (Nièvre). 927

POUR LA FEMME

Sur 100 femmes, il y en a 99 qui souffrent de maladies intérieures, qu'elles soient plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
 La Femme se procure peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'aïte continuellement.

QUE FAIRE ?
 A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** qui vous guérira sûrement, sans que ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite expressément pour guérir les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Tumeurs de la circulation au sang, Accidents de la Ménopause, Etourdissements, Châleurs, Vapeurs, Constipation, Fatigue, etc.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies.
 Le flacon, 6 fr., plus impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. 60

Carrosserie CHAMPEAU
 66-70, Rue de la Préfecture et Porte de Paris
 NEVERS

CARROSSERIE AUTOMOBILE
 FORGE — PEINTURE — GARNITURES
 FOURNITURES
 Réparations de Malles et sacs de voyage

Clos d'EQUARRISSAGE de Nevers
 Ancienne Maison BOYER-LAUGERETTE

AUBIJOUX
 Successeur

Enlèvement RAPIDE des animaux morts et hors d'usage

ENGRAIS
 SIMPLES ET COMPOSÉS de toutes sortes
 Et pour toutes cultures

Bureaux : Rue de la Tourterelle, NEVERS
 Adresse télégr. : AUBIJOUX-NEVERS
 Téléphone : 0-25

Chapellerie G. LESCAUD
 81, Rue du Commerce, NEVERS

POUR CAUSE DE CESSATION DE COMMERCE
 Actuellement

Rabais Réel de 30 0/0

VOIR : Nos Chapeaux souples Dernière mode Nos Capes Très élégantes Nos Casquettes Haute nouveauté

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

| | | |
|---|---|--|
| BÉRETS MARIN Drap extra, Valeur 10 à 20 fr. Soldés..... 5 fr. et 7.50 | CHAFEAUX FEUTRE Tissu ottoman, pour enfants, Valeur 10 à 18 fr. Soldés..... 5 et 7.50 | CHAPEAUX FEUTRE Souple pour messieurs, Valeur 18 à 25 fr. Soldés..... 9.50 |
|---|---|--|

Coiffez-vous de suite là est votre intérêt. — Coiffez-vous bien et à bon marché

Entrepôt Agricole
L. BOUZITAT
 LA CHARITÉ (Nièvre)

SCORIES THOMAS « AU COQ » par wagons complets et au détail
 ENGRAIS « NOVO » Azote — Acide phosphorique Potasse
 PRIX TRES AVANTAGEUX

CIRAGE-CRÈME
A. MULARD PANTIN

PAPILLON NOIR

Le demander PARTOUT

Pour la légalisation de la signature ci-contre. — Nevers, le 1922. Le Maire. Certifié véritable par l'imprimeur soussigné, Nevers, le 1922.